



Cluses, le 11 janvier 2010

## A l'attention des services qualité et environnement

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous faisons suite à la nouvelle réglementation européenne N° 1907/2006 relative à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH).

Concernant la liste des 15 substances dites extrêmement préoccupantes (SVHC), nous vous informons que les produits que nous utilisons ne font pas partie de cette liste.

*Site de la liste de 15 substances : [http://echa.europa.eu/consultations/autorisation/svhc/svhc\\_cons\\_en.asp](http://echa.europa.eu/consultations/autorisation/svhc/svhc_cons_en.asp)*

En outre, comme indiqué dans notre courrier du 22 juillet 2009, nous sommes toujours en attente de la liste définitive des différents intervenants gouvernementaux.

La liste des substances soumises n'étant pas encore définie et constamment évolutive, nous vous informerons au fur et à mesure de cette évolution.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements,

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos meilleures salutations.

Mr LASSALVY Benoit  
Responsable méthode/technique  
' 04 50 98 63 81  
Email : [techniquecluses@cauxsa.com](mailto:techniquecluses@cauxsa.com)

Mme DEBORNES Doriane  
Responsable Qualité  
' 04 50 98 63 38 6 04 50 98 64 17  
Email : [qualite@cauxsa.com](mailto:qualite@cauxsa.com)

---

### CAUX S.A.

5 Rue du Docteur Gallet, ZI des Grands Prés, 74 300 Cluses  
Tél. 04.50.98.63.77 – Fax 04.50.98.60.43

S.A. au Capital de 194.272 €- R.C. Bonneville 69 B 42 – Siret 606 920 429 00010 – Code Ape 2561Z – N° T.V.A. FR 04 606 920 429